



## DOSSIER SPÉCIAL

Urbanisme

### Révision & élaboration du Plan Local d'Urbanisme



## Zoom sur la médiathèque



P14

“ Un centre culturel  
pas comme les autres ”

## Conseil municipal

P4

La nouvelle municipalité  
et les commissions

## Rythmes scolaires

P8

Les directives de la loi  
Le projet de la commune

## Infos pratiques

## Mairie

Tél. 04 50 34 44 25  
Fax 04 50 34 10 14  
mairie@sixtferacheval.com  
www.sixtferacheval.com/  
mairie

Jours et horaires  
d'ouverture au public :

- Lundi, jeudi, vendredi :  
9h-12h / 14h-17h
- Mardi, mercredi :  
9h-12h

Permanence du maire  
et des adjoints

- Le vendredi sur rendez-vous

Déchets  
et encombrantsCollecte des ordures  
ménagères dans les  
locaux prévus à cet effet

- En basse saison : mardi
- Pendant les vacances  
scolaires : mardi et  
vendredi

Ramassage  
des encombrants

- UNIQUEMENT sur RDV  
Tél. 04 50 34 44 25
- Le 1<sup>er</sup> mercredi de  
chaque mois de mai  
à octobre uniquement

Déchetterie  
de Jutteninges

- Tél. 04 50 90 10 04
- du lundi au samedi  
8h-12h / 14h-17h

Apports de déchets  
verts ligneux à la station  
d'épuration de Morillon

- du lundi au jeudi :  
8h-12h / 13h30-17h
- vendredi :  
8h-12h / 13h30-16h30
- samedi : 15h-17h

## sommaire

## L'éditorial du maire 3

## Conseil municipal 4

La nouvelle municipalité  
et les commissions

Révision / élaboration du  
Plan Local d'Urbanisme 5

## La réforme des rythmes scolaires 8

Le projet de la commune  
Les directives de la loi

## Le patrimoine bâti 9

La Maison de la Montagne  
L'espace La Reine des Alpes

## L'ensemble abbatial 11

Le projet européen : PHENIX, Renaissance des patrimoines

## Zoom sur la médiathèque 14

Un centre culturel pas comme les autres

## Gros plan sur l'harmonie 16

Son histoire, son rôle  
comme école de musique,  
ses participations à toutes  
les manifestations sizères



## « Entre miches et tranchées » 18

Exposition sur la commémoration de la Grande Guerre

## Brèves, État civil 19

## Agenda des manifestations 20



**Stéphane  
Bouvet**  
Maire de  
Sixt-Fer-à-Cheval

Chères Sizères et chers Sizerets,

Je tiens tout d'abord à vous remercier au nom de toute notre équipe pour la confiance marquée que vous nous avez témoignée aux élections municipales de mars dernier. Cette équipe jeune, dynamique et renouvelée à plus des 2/3 est prête à s'investir pleinement pour notre village et dans l'intérêt commun.

Ce nouveau mandat commence dans une situation particulière à bien des égards : des changements sans précédent marquent et vont marquer notre commune, notre vallée, notre pays. Notre responsabilité collective dans cette crise et surtout dans le déficit de notre pays nous conduit à nous impliquer pleinement dans les réformes territoriales, fiscales, économiques et sociales.

Au niveau territorial tout d'abord, notre Communauté de communes créée en 2013 va devoir avant 2016 intégrer de nouvelles compétences : instruction des droits des sols et gestion des milieux aquatiques. Elle devra également à terme intégrer d'autres compétences et absorber un certain nombre de syndicats notamment dans les compétences de l'eau et de l'assainissement. Ces mutualisations et ces réductions de structures sont une nécessité, mais il sera important de maintenir et conforter l'entité communale qui représente la proximité, la réactivité et certains projets du territoire. Au niveau départemental nous allons passer du plus petit au 2<sup>ème</sup> plus grand canton de la Haute-Savoie.

Ce redécoupage des cantons intégrant plusieurs cantons et surtout des territoires urbains entrainera une diminution de la représentativité des territoires ruraux. C'est pourquoi il nous faudra veiller aux orientations futures menées par le Conseil général.

D'un point de vue fiscal, nous avons tous entendu le message du Gouvernement qui a été confirmé au Congrès des maires de novembre dernier concernant la baisse des dotations aux collectivités. Elle représente une baisse de 30% dans les trois ans soit 23 milliards d'euros d'économie au niveau national. A cela se rajoutera le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) qui prélève des ressources sur les collectivités « dites riches » pour les redistribuer à des collectivités en difficulté. C'est pourquoi il nous faudra dans l'année 2015 revoir complètement la fiscalité et les déclarations de taxes sur l'ensemble de la commune afin que l'effort fiscal soit bien porté par tous, avec le maximum d'équité et dans une volonté d'ajustement des taux d'impositions. Ce travail est également prévu au niveau de la Communauté de communes puisqu'une étude fiscale doit être lancée en 2015.

Je pense qu'il était primordial de vous présenter ces enjeux avant de dire quelques mots concernant nos projets et nos engagements pour l'avenir de Sixt et de notre territoire. Il ne faut pas tomber dans la sinistrose, au contraire cette crise est l'occasion de se poser les bonnes questions, de choisir les bons investissements qui seront durables et porteurs d'avenir.

Notre projet d'avenir se décompose en trois axes : conforter l'économie de notre village, valoriser notre environnement et améliorer notre cadre de vie. Ce sont ces axes qui serviront de base au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). De ces orientations découleront différents projets structurants : finalisation des aménagements des sites touristiques, surtout le secteur Lignon et Rouget, aménagements et embellissement du bourg, restructuration des remontées mécaniques et liaison Sixt-Flaine, confortement de l'offre commerciale, possibilités d'installations artisanales. Ces différents projets seront détaillés dans ce bulletin et dans les bulletins à venir, afin que vous soyez avec nous et dans l'intérêt de tous dans une démarche de construction collective.

En cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2015.

**“ Tous mes vœux  
de santé, de bonheur  
et de réussite pour cette  
nouvelle année 2015.**

Stéphane BOUVET

# La nouvelle municipalité et les commissions

## STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

### Les commissions

- **Commission Tourisme/Commerce/Artisanat, référente :** Catherine Deffayet
- **Délégués à l'Office de tourisme :** Catherine Deffayet, François-Marie Denambride
- **Référent Eté / Aménagement sites :** François-Marie Denambride
- **Commission Culture et Patrimoine, référente :** Estelle Rezette
- **Commission Ecole-Garderie-Jeunesse-Loisirs, référente :** Laurence Deffayet
- **Délégués auprès de l'Ecole :** Laurence Deffayet, François-Marie Denambride
- **Délégué auprès de la Jeunesse :** François-Marie Denambride
- **Commission Communication institutionnelle et Vie locale, référente :** Catherine Deffayet
- **Commission Jumelage, référent :** Stéphane Bouvet
- **Commission d'Appel d'offres (CAO), Président et référent :** Stéphane Bouvet  
Titulaires : Benoît Bouvet, Patrick Coudurier, Georges Poppe  
*Suppléants :* Guy Abraham, François-Marie Denambride, Jocelyne Roset
- **Commission Communale des Impôts Directs, référent :** Stéphane Bouvet

### Délégués auprès des structures intercommunales

- **Syndicat Samoëns, Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval, Verchaix**  
Titulaires : Benoît Bouvet, Stéphane Bouvet  
*Suppléant :* Guillaume Mogenier
- **Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre (SIVHG)**  
Titulaires : François-Marie Denambride, Guillaume Mogenier  
*Suppléants :* Stéphane Bouvet, Vincent Monet
- **Syndicat Intercommunal du Haut-Giffre (SIVM)**  
Titulaires : Benoît Bouvet, Stéphane Bouvet  
*Suppléants :* Guy Abraham, Jocelyne Roset
- **Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA)**  
Stéphane Bouvet
- **Syndicat mixte Grand Site**  
Stéphane Bouvet, François-Marie Denambride, Estelle Rezette
- **Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique (SYANE)**  
Titulaire : Vincent Monet  
*Suppléant :* Benoît Bouvet
- **Association des Communes Forestières**  
Titulaire : Guillaume Mogenier  
*Suppléant :* Estelle Rezette
- **Association Foncière Pastorale (AFP)**  
Titulaires : Stéphane Bouvet, Guillaume Mogenier  
*Suppléants :* Benoît Bouvet, Vincent Monet
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**  
Président : Stéphane Bouvet  
Référent : Guy Abraham  
Représentants élus : Catherine Deffayet, Laurence Deffayet, Marie-Agnès Demillier  
Représentants nommés : Françoise Derouet-Moccand (représentante UDAF), Josiane Martin, Françoise Poncharal, Eric Seppe

▲ INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL LE 28 MARS 2014

# Révision, élaboration du Plan Local d'Urbanisme

## L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE : UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE

### Pourquoi faire un PLU ? (Plan Local d'Urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document réglementaire qui expose les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les prochaines années. Il remplacera à terme le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 4 mars 2001. La loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) a programmé la caducité des POS pour Mars 2017. Ainsi la commune de Sixt-Fer-à-Cheval a initié la révision de l'ancien document en juillet 2013 afin de répondre aux nouvelles préoccupations qui touchent la commune :

- Mise en conformité avec le nouveau contexte réglementaire national (lois Grenelle, loi ALUR...);
- Traduction des futurs projets de développement de la commune (Evolutions du domaine skiable et des activités touristiques, réhabilitation du bâti ancien...);
- Prise en compte des nouvelles problématiques liées à la situation actuelle (développement durable, économie des ressources foncières et énergétiques...);
- Définition d'un projet environnemental et paysager;
- Réaménagement et réorganisation des espaces publics le nécessitant. ♥

### La composition du PLU :

Le dossier du PLU est composé de la manière suivante (Article L123-1 du Code de l'Urbanisme) :

- Un rapport de présentation comprenant un diagnostic complet du territoire communal et une étude de l'environnement (diagnostic,



▲ VUE AÉRIENNE DU HAMEAU DE MAISON NEUVE

évaluation des incidences des orientations du PLU, description de la manière dont le PLU prend en compte la préservation et la mise en valeur de l'environnement). Il explique les choix retenus pour le projet communal et justifie les dispositions du PLU.

- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui présente les orientations souhaitées pour le développement de la commune pour les années à venir. Il n'est pas directement opposable aux utilisations du sol.

- Des orientations d'aménagement, relatives à des quartiers ou à des secteurs stratégiques, à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Les utilisations du sol doivent être compatibles avec ces orientations.
- Un règlement opposable aux tiers et propre à chaque zone définie au plan de zonage. Les utilisations des sols doivent être conformes aux dispositions du règlement d'urbanisme.
- Des annexes (Plans d'assainissement, risques naturels...).

Le PLU exprime le développement du territoire, souhaité par la population et les élus. Sa traduction est faite au sein du document « Projet d'aménagement et de développement durable » (PADD). La commune, en lien avec le bureau d'étude Epode missionné pour mener à bien cette étude, a initié les réflexions sur le PADD depuis octobre 2014 et la fin de la phase de diagnostic. Une réunion publique de restitution des grands enjeux tirés de ce diagnostic a été tenue en mairie le 31 octobre 2014. ♥

### Le PLU est l'occasion de s'interroger sur l'avenir du territoire

- Où et comment construire les nouveaux logements ?
- Comment maintenir les commerces de proximité et faire évoluer les équipements ?
- Comment valoriser et préserver le patrimoine communal ?
- Quel avenir pour l'agriculture sur la commune ?
- Quelle place pour la nature ?
- Quelle stratégie touristique ?
- Comment donner une alternative à la voiture individuelle ?

### Le maire et ses adjoints

**LE MAIRE :** Stéphane Bouvet

**1<sup>er</sup> adjoint :** Guillaume Mogenier

**2<sup>e</sup> adjoint :** Catherine Deffayet

**3<sup>e</sup> adjoint :** Patrick Coudurier

**4<sup>e</sup> adjoint :** Benoît Bouvet

### Les conseillers municipaux

Guy Abraham

Laurence Deffayet

Sébastien Deffayet

Marie-Agnès Demillier

François-Marie Denambride

Vincent Monet

Georges Poppe

Estelle Rezette

Jocelyne Roset

Nicolas Scuri



# Révision, élaboration du PLU

## Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Clé de voute du PLU, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il définit les orientations générales en matière d'habitat, de transports, de développement des communications numériques, d'équipement commercial, de développement économique et des loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune.



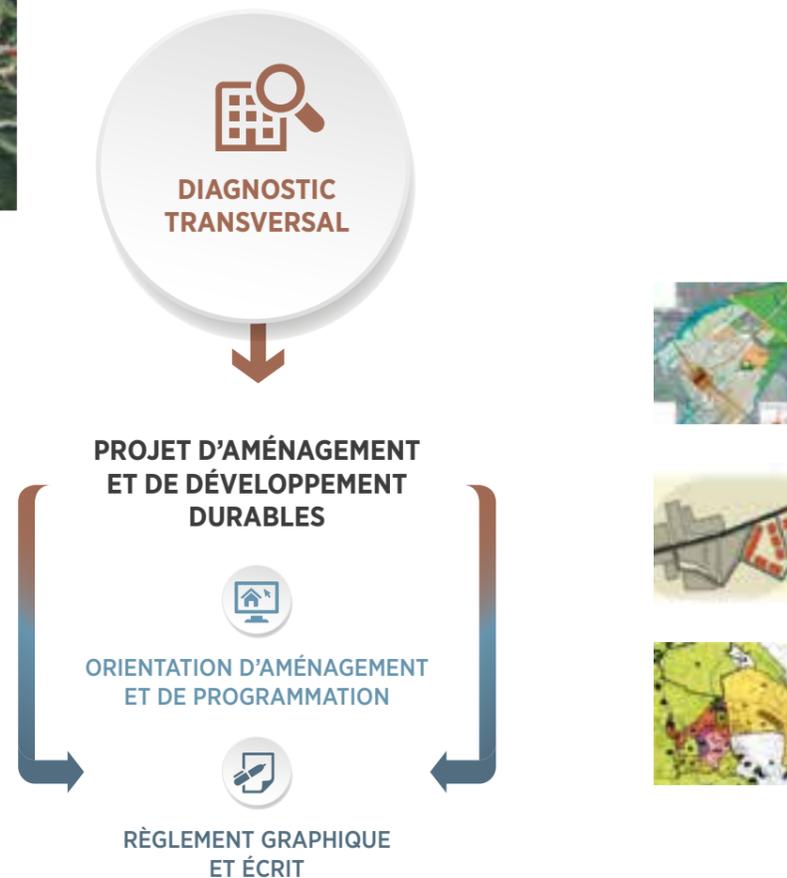
▲ VUE DU TENNEVERGE ET DE LA CORNE DU CHAMOIS DEPUIS LE HAMEAU DE NAMBRIDE



Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Suite au PADD, le projet communal sera traduit réglementairement au sein du plan de zonage définissant les possibilités d'occupation et d'utilisation des sols en précisant notamment : les zones constructibles, la destination des constructions, les façons de construire en fonction des hauteurs, de l'implantation sur le terrain ou des réseaux auxquels on devra se raccorder ; les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles ; les emplacements réservés pour les projets d'intérêt général ; les droits de préemption...

Le PLU s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire ou les déclarations préalables. ♥



# Le PLU, une procédure qui «prend du temps»

POUR UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ

## Projet de liaison

**Vous êtes nombreux à vous poser la question : « Et le projet de liaison, qu'en est-il et quelle est la position de la municipalité à ce sujet ? »**

Notre commune connaît comme beaucoup d'autres un tournant concernant son positionnement en tant que station. Au vu des changements climatiques et des positionnements stratégiques, nous devons conforter l'image de la station comme un village « authentique par nature ».

La liaison avec Flaine centrera les équipements des remontées mécaniques sur le massif, dans une démarche de projet durable et moins consommateur d'espace. Elle offrira une réelle offre de ski : ouverture directe sur le Grand Massif (250 km de pistes) et sur du ski d'altitude entre 1 500 m et 2 500 m. Mais surtout ce projet colle parfaitement à l'image de Sixt puisque que les combes des Foges et de Gers sont les parties les plus sauvages du Grand Massif.

Ainsi Sixt conforte son image comme la station sauvage, naturelle et freeride du Grand Massif. A l'image de sites naturels.

Mais bien évidemment toute notre attention ne se porte pas uniquement sur ce projet car il faut aussi mettre en avant nos atouts incontestables au niveau des sites naturels et de nos activités estivales. ♥

## Calendrier

### DIAGNOSTIC TRANSVERSAL

> ANALYSE DE LA COMMUNE / ENJEUX  
> Présenté en réunion publique 31 octobre 2014

### PADD

Oct. 2014 > Mars 2015  
Projet d'Aménagement de Développement durables

> UN PROJET DE TERRITOIRE

### OAP

Nov. 2014 > Avril 2015  
Orientation d'Aménagement de programmation

> ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT DES FUTURS SECTEURS D'URBANISATION

### RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Février 2015 > Mai 2015

> ZONAGE (Zones U, AU, A, N)

### RÈGLEMENT ÉCRIT

Février 2015 > Mai 2015

> RÈGLES DE CONSTRUCTIONS

### PHASE ADMINISTRATIVE

> ARRÊT ÉTÉ 2015  
> ENQUÊTE PUBLIQUE 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2015  
> APPROBATION DÉBUT 2016

# La réforme des rythmes scolaires

ADAPTATION DES DIRECTIVES NATIONALES AUX SPÉCIFICITÉS DE NOTRE COMMUNE

## Le projet de la commune

La commission Jeunesse a rencontré les associations locales afin de dresser un état des lieux et établir un partenariat. Cette rencontre a mis en avant la difficulté que nous allions rencontrer. Au vu de notre situation géographique, il est très difficile de trouver des intervenants pour 45 minutes d'activités.

Lors d'un sondage, la majorité des parents a choisi le regroupement des activités sur un après-midi. Il a donc été décidé de regrouper les activités périscolaires le jeudi après-midi de 13h30 à 16h15. Suite à l'avis favorable du Conseil d'école et du Conseil municipal pour cette nouvelle organisation, nous avons sollicité auprès de l'inspecteur de l'Éducation nationale une dérogation d'expérimentation justifiée par notre contexte local atypique et rural (saisonnalité des emplois, présence familiale auprès des enfants, bassins de travail). Cette dérogation a été validée pour une durée de trois ans.

La commission Jeunesse s'est réunie afin de proposer un planning des activités après consultation de nos partenaires (Sixt-Loisirs, ASTER, Guides du patrimoine, agriculteurs locaux) pour que les enfants découvrent les habitants et les activités qui se pratiquent dans notre commune. Nous avons embauché une animatrice, Martine USSEGLIO, pour coordonner et structurer l'accueil périscolaire. Le calendrier des activités est présenté toutes les 7 semaines, période couvrant le temps entre deux vacances scolaires.



▲ ATELIER «AUTOUR DE LA POMME» ANIMÉ PAR JEAN-FRANÇOIS DEFFAYET. FABRICATION DU JUS DE POMME

## Et concrètement

Après la première période, un premier bilan est établi. Les enfants sont ravis des activités proposées. Nous sommes restés à l'écoute des parents et de nos partenaires et avons essayé de répondre aux attentes de chacun.

Les enfants ont pu se rendre au Fer-à-Cheval, à la Cascade du Rouget, et s'initier au mini golf. Certains ont fait de l'aquarelle. Des cabanes dans les bois ont été construites. Un grand jeu de l'oie a été organisé dans la cour de l'école. Frank Miramand a initié certains enfants à la reconnaissance des traces. Les enfants déguisés



▲ FRANK, ANIMATEUR D'ASTER, INITIE LES ENFANTS À LA RECHERCHE DES TRACES ET TROPHÉES DE NOS SOUS-BOIS

et maquillés ont déambulé dans les rues lors de la fête d'Halloween.

Lors de la deuxième période, nous avons sollicité Bérangère, professeur de gymnastique, pour initier les enfants au cirque et à l'éveil de la motricité. Les enfants ont fait du jus de pomme. La fabrication et la dépose de nichoirs dans les bois ont été réalisées. La visite de la bergerie du Lochet s'est effectuée dans la bonne humeur. Les enfants ont confectionné de petits objets et décorations pour les fêtes de Noël en collaboration avec Sixt-Loisirs (échange intergénérationnel). Un après-midi festif de Noël et un goûter ont clôturé cette période. ♥

## Les directives de la loi

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires a pour objectif de lutter contre les inégalités en permettant aux enfants éloignés des activités artistiques, sportives, culturelles d'y accéder plus facilement. Il définit le contour du temps scolaire.

L'Etat invite les collectivités locales à proposer des modalités d'organisation des temps périscolaires dans le but d'assurer la continuité des activités de l'enfant tout au long de la journée.

En mai 2014, le nouveau ministre de l'Éducation propose aux communes la possibilité, par dérogation, de concentrer les nouvelles activités scolaires en une seule demi-journée.

# Les nouvelles réalisations



## La Maison de la Montagne

Inaugurée le 8 février 2014, l'ancienne école est devenue la « Maison de la Montagne ».

Rappelons-nous, l'objectif du projet était de redynamiser et mettre en valeur ce patrimoine qui fait partie intégrante de l'ensemble abbatial et de notre village pour lui offrir une nouvelle vie et de nouvelles fonctionnalités.

L'ensemble du bâtiment a été repensé en fonction des besoins identifiés. Il accueille désormais l'Office de Tourisme, l'École de Ski Français, le Bureau des Guides et une salle de réunion associative. Compte tenu de la singularité architecturale du grenier et dans le souci d'en restituer la lisibilité, Didier Onde, architecte en charge du projet a choisi de « restaurer ses

façades suivant leur image originelle la plus fidèle en conservant leur caractère massif et très opaque.

L'ancienne école quant à elle, au travers d'une réinterprétation de ses façades, a fait l'objet d'un travail de transparence permettant l'ouverture de ses espaces intérieurs sur l'espace public. De part cette intervention contemporaine mesurée, l'ancienne école trouve une nouvelle identité sans afficher de rupture forte avec son passé. » La Maison de la Montagne prend désormais tout son sens en s'intégrant parfaitement à l'ensemble abbatial avec une touche de modernité qui marque sa rénovation et qui reste à la fois en cohérence avec son environnement. ♥

## Un nouveau chalet d'alpage à Anterne

Le samedi 20 septembre, une corvée est organisée pour construire un abri pour le berger à la montagne d'Anterne. L'édifice a été taillé par la menuiserie DEFFAYET.

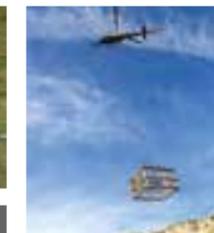
Au petit matin, les monteurs volontaires

s'empressent et empruntent le sentier des Lanches afin de réceptionner les charges. A 8 heures, la structure pré-montée est héliportée. Toute la journée, l'équipe s'active joyeusement, l'abri se dessine et en fin d'après-midi l'ouvrage est terminé.

Le midi, dès que le petit sapin a habillé le faitage, la charcuterie, les pâtisseries et le vin rouge sont



▲ TOUTE L'ÉQUIPE DES MONTEURS VOLONTAIRES DEVANT L'ABRI DU BERGER



▲ PLAQUE COMMÉMORATIVE APOSÉE SUR LA FAÇADE DE LA MAISON DE LA MONTAGNE

## La plaque Balmat et le gypaéton

Le 27 septembre 2014, 180 ans après la disparition mystérieuse de Jacques Balmat dans le secteur du glacier du Ruan, la plaque commémorative du fameux vainqueur du Mont-Blanc initialement apposée sur l'ancienne école a été de nouveau accrochée sur la façade de la Maison de la Montagne après la restauration nécessaire confiée au tailleur de pierre septimontain Guillaume Bozonet.

Cette inauguration fût l'occasion d'associer à cet événement Chamonix, ville natale de Jacques Balmat. Eric Fournier, maire de Chamonix et Jean-Philippe Monet, représentant de la Compagnie des Guides de Chamonix ont fait le déplacement pour un hommage à l'unisson avec la compagnie des guides de Sixt-Fer-à-Cheval.

Sophie Dion, notre députée était aussi présente aux côtés de monsieur le maire, et c'est au son de l'harmonie que la plaque a été dévoilée.

ASTERS a profité de cet hommage pour baptiser le gypaéton né à Sixt-Fer-à-Cheval cette année. Il se nomme «Balmat». Lors de sa naissance, il avait pu être bagué. Nous allons pouvoir le suivre dans son futur périple à travers les Alpes, peut être retrouverons-nous Balmat en Slovénie ou en Italie... à suivre ! ♥

sortis des sacs et un casse-croûte s'est organisé. Chacun se félicite à ce moment que le toit soit déjà posé car la pluie s'invite et arrose à son tour le travail.

La construction de cet abri permet de développer des zones de pâtures supplémentaires. L'exposition et le point d'eau à proximité permettront d'optimiser son utilisation et de renforcer l'activité pastorale au sein de l'alpage.

La municipalité souhaite remercier chaleureusement les bénévoles qui ont participé à la mise en place de cet abri. Sans eux, la réalisation de ce type de projet ne serait pas possible. Heureusement qu'ils continuent à cultiver secrètement au fond d'eux cette volonté de l'effort gratuit et partagé. ♥

## Les réalisations en cours

### Rénovation du bâtiment de la salle des fêtes

En novembre 2010, le Conseil municipal décidait d'engager la rénovation de la salle des fêtes et lançait une consultation pour recours à un assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Le cabinet Amome a été retenu et a eu pour mission d'assister la commune tout au long de la gestion de ce vaste chantier de rénovation.

La salle des fêtes est un bâtiment imposant dans le chef-lieu et avant de choisir de travailler avec tel ou tel architecte un concours sur esquisses a été lancé.

Au vu des esquisses présentées par les bureaux sélectionnés, le choix s'est porté sur l'équipe d'Olivier Morin de M'Architecte.

La phase chantier a démarré à l'automne 2013. Au terme de 18 mois de travaux le chantier touche bientôt à sa fin.

Une rénovation énergétique performante : outre les financements apportés par l'Etat et le Conseil général, la rénovation de la salle des fêtes a également bénéficié d'une subvention du Syane (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie).

Les travaux de rénovation énergétiques financés par le Syane sont les suivants :

- Isolation : murs, toiture, plancher bas et remplacement des menuiseries
- Ventilation : installation d'un système de ventilation double flux
- Chauffage : installation d'un plancher chauffant associé à une pompe à chaleur géothermique
- Eclairage : remplacement des luminaires existants par un éclairage plus économe

Ces travaux permettront d'économiser chaque année 52 178 KW et 18 tonnes de CO2 !

Tout prochainement cette nouvelle salle des fêtes, baptisée « L'espace La Reine des Alpes », sera à nouveau accessible à tous pour les manifestations que vous souhaitez organiser : mariages, vins d'honneur, repas, animations des associations, réunions, etc.



▲ LE BÂTIMENT COMMUNAL PLACE DE LA GARE

### Le bâtiment communal place de la gare

Au mois de mai, la toiture du bâtiment communal situé place de la gare a été en grande partie détruite et les locaux intérieurs très endommagés par deux incendies successifs. La commune a engagé les travaux de remise en état du bâtiment dès que les sinistres ont été gérés par les assurances et la déclaration de travaux acceptée. La réfection de la toiture est terminée, et les différents corps de métier se succéderont durant l'hiver afin de permettre à l'Espace Culturel et la Maison de la Réserve naturelle de retrouver leurs locaux au plus vite. ♥

### Réservation de la salle des fêtes

Les réservations sont d'ores et déjà possibles auprès du secrétariat de la mairie au **04 50 34 44 25**.

# PHENIX, Renaissance des patrimoines

UN PROJET D'ENVERGURE POUR REDONNER VIE À NOTRE ABBAYE FONDÉE AU XIIE SIÈCLE



▲ L'ABBAYE, L'ÉGLISE, LA CURE, LE GRENIER ET LES QUAIIS DU GIFFRE

### Un projet européen pour la conservation et la réappropriation de biens patrimoniaux

Le projet PHENIX, Renaissance des patrimoines est un projet de coopération transfrontalière franco-italien, d'une durée de deux ans (2013-2014). Il s'inscrit dans le cadre du programme de coopération transfrontalière ALCOTRA 2007-2013 - ALCOTRA pour « Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière ». C'est un programme d'initiative communautaire INTERREG entre l'Italie et la France et concerne les territoires situés le long de la frontière continentale entre les deux pays.

Ce projet a été élaboré sous l'égide du Conseil général de la Haute-Savoie qui en est le chef de file. Les partenaires sont, pour l'Italie, la Région Autonome de la Vallée d'Aoste et la commune d'Arnad et, pour la France, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval. ♥



▲ ENSEMBLE ABBATIAL DE SIXT-FER-À-CHEVAL

### Repères

Budget du projet « PHENIX, Renaissance des patrimoines » : 1 869 697€ financés à hauteur de 59,2% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Budget par partenaires :

- Conseil général de la Haute-Savoie : 596 900€
- Région Autonome de la Vallée d'Aoste : 897 820€
- Commune de Sixt-Fer-à-Cheval : 264 977€
- Commune d'Arnad : 80 000€

# PHENIX, Renaissance des patrimoines



© Ch. Guffond - CG74

▲ NUMÉRISATION 3D, INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, DU LOGIS ABBATIAL DE SIXT

## Un projet patrimonial et culturel

Le projet prévoit la conservation de deux sites patrimoniaux - l'ensemble abbatial à Sixt-Fer-à-Cheval et le château Vallaise à Arnad - et leur réappropriation par les populations locales. Il ambitionne également de lancer une dynamique de développement territorial. Cette dynamique passe par la mise en place de nouveaux modes de gestion en vue de la définition d'un projet culturel, touristique et environnemental durable pour chacun de ces sites. Elle prône également la connaissance préalable de l'histoire d'un site et de son milieu avant qu'il ne fasse l'objet d'un projet de valorisation.

L'ensemble abbatial de Sixt est le site pilote du projet pour la partie française. Les bâtiments du monastère médiéval de Sixt appartiennent pour une part au Conseil général de la Haute-Savoie (logis abbatial) et pour l'autre part à la commune (église, presbytère et grenier-école). Au cours de ces deux années, le projet PHENIX, Renaissance des patrimoines a permis de conduire sur certains de ces bâtiments une série d'études et de travaux. L'abbaye de Sixt, de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, a été fondée vers 1140. Rayonnant pendant des siècles sur le Haut-Giffre, sa communauté religieuse est chassée à la Révolution française.

L'ancien grenier abbatial, acquis par la commune et converti en école en 1865, a fait l'objet d'une étude archéologique et a été aménagé pour recevoir la Maison de la Montagne (comprenant Office de tourisme, Bureau des guides, Ecole de Ski Français et salle de réunion pour les associations).



© Ch. Guffond - CG74

Des études archéologiques sur le logis abbatial ainsi que la réalisation d'une numérisation 3D, intérieure et extérieure, ont pu être réalisées. En parallèle à ces études, le logis abbatial a également pu faire l'objet de travaux de restauration des façades avec le remplacement de l'ancien crépi au ciment réalisé au XX<sup>e</sup> siècle (nuisible à la conservation des maçonneries anciennes) par un enduit à la chaux. De la même manière, un drainage périphérique a permis de contribuer à l'assainissement du bâtiment. Tous ces travaux ont fait l'objet d'un suivi archéologique, car ils ont offert l'opportunité d'observer les évolutions des bâtiments, dont les traces étaient masquées par les enduits. C'est ainsi que la connaissance de leur développement a pu être améliorée.



© L. D'Agostino - HADES

▲ CHANTIER DE FOUILLES AU NORD DU LOGIS ABBATIAL DE SIXT - 2013



© J. Laidebeur - CG74

▲ PRÉSENTATION DU LOGIS ABBATIAL AVEC SON NOUVEL ENDUIT LORS DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Par ailleurs, une étude historique sur les relations des communautés religieuses et laïques de Sixt à leur environnement et une prospection archéologique sur les franchissements anciens de la montagne ont contribué à documenter la gestion du milieu montagnard sizeret depuis l'époque médiévale.

Les partenaires du projet se sont également attachés à transmettre la connaissance acquise et les résultats des différentes études aux habitants de Sixt. Aussi, un cycle de conférences en lien avec les thématiques du projet a été mis en place pendant la durée du projet. ♥



© J. Serralongue - CG74

▲ CYCLE DE CONFÉRENCES DANS LE CADRE DU PROJET

# PHENIX, Renaissance des patrimoines



▲ CHANTIER DE FOUILLES AU NORD DU LOGIS ABBATIAL DE SIXT - 2013

## Un projet qui associe les habitants

PHENIX, Renaissance des patrimoines a également permis de réfléchir à un projet de réhabilitation et de valorisation de l'ensemble abbatial de Sixt. Afin d'aboutir à l'écriture du futur « centre d'interprétation » à visée environnementale, touristique et culturelle qu'accueillera le logis abbatial, une méthodologie de travail a été mise en place à travers la création de quatre groupes de travail - « culture et environnement », « architecture et archéologie », « gestion durable » et « réappropriation locale ». Les trois premiers groupes ont été constitués de techniciens et de spécialistes qui ont confronté leurs expertises et ont mis en commun leurs connaissances en matière d'environnement, d'histoire, d'archéologie et d'architecture mais aussi de gestion et de management de structures culturelles. Le quatrième est un groupe participatif regroupant les habitants de Sixt-Fer-à-Cheval et. Il s'agissait d'associer la population aux réflexions dans le cadre d'une concertation. Un avis et une implication leur ont été demandés. L'objectif était d'identifier les caractéristiques propres à Sixt-Fer-à-Cheval tant au niveau des modes de vie que des aspects environnementaux, paysagers et économiques, et d'en recueillir l'expression par différents moyens de collecte, avant leur restitution et leur valorisation. Chaque groupe s'est réuni à plusieurs reprises pendant la durée du projet. Des réunions publiques et des séances plénières en présence de tous les membres, habitants de Sixt-Fer-à-Cheval et des communes alentours, d'élus locaux (maires et



© Empreintes74

▲ SÉANCE DE TRAVAIL SUR LA THÉMATIQUE RÉAPPROPRIATION LOCALE

de travail et de présenter l'état d'avancement des réflexions dans une logique d'échange et de concertation. L'objectif ultime de cette démarche est d'aboutir, à l'issue du projet, à l'écriture de propositions concrètes pour le futur projet de l'abbaye.

Pour animer et faire émerger cette démarche participative, les acteurs du projet ont également conçu et mis en place un site internet. Cet outil, accessible à l'adresse [www.phenix-rennaisancedespatrioines.fr](http://www.phenix-rennaisancedespatrioines.fr), a pour objectif d'informer sur l'avancement du projet et de ses actions de part et d'autre de la frontière, de diffuser la connaissance acquise, d'échanger et de débattre via le forum de discussions. ♥

conseillers généraux) ainsi que des partenaires italiens de la Région autonome de la Vallée d'Aoste ont été organisées le 23 mars 2013 dans la salle communale de Sixt-Fer-à-Cheval, et le 27 mai 2014 à la Chartreuse de Mélan à Taninges. Ces rencontres ont été l'occasion, dans un premier temps, de présenter le projet, sa philosophie et ses objectifs et, dans un second temps, d'offrir une restitution des premiers travaux des groupes

## Un projet à suivre...

Ce projet de coopération financé dans le cadre européen est limité dans le temps et arrivera à terme, après deux années de réalisation, en mars 2015. A quelques mois de la clôture du projet, les objectifs sont atteints. Cependant, ces premiers résultats, fruits d'une collaboration étroite, doivent être envisagés comme un point de départ vers d'autres projets. Aussi, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et le Conseil général de la Haute-Savoie ont fait le choix de poursuivre cette dynamique de coopération et se sont engagés dans un nouveau projet européen, « ETHNOLOGIA ».

Ce nouveau projet, d'une durée d'un an, associe le Conseil général de la Haute-Savoie (chef de file), la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, la Région autonome de la Vallée d'Aoste et le Conseil général de la Savoie. L'objectif de ce projet, de part et d'autre de la frontière, est de s'appuyer sur la connaissance des savoir-faire traditionnels propres à une population et à son territoire pour servir notamment la réappropriation d'édifices patrimoniaux. Le fil rouge est l'ethnologie comme moyen de connaissance et de valorisation d'un territoire.

Ce nouveau projet intègre des actions de recherche (enquêtes ethnologiques et études), médiation et valorisation de pratiques culturelles (fêtes et jeux traditionnels, savoir-faire artisanaux, savoirs et savoir-faire liés à la connaissance de la nature) au service du territoire, de sa population et de son patrimoine.

Il nous donne une nouvelle occasion de poursuivre le travail de connaissance, de sauvegarde et de valorisation de notre territoire, issu d'une histoire commune à la Haute-Savoie et à la Vallée d'Aoste.

L'équipe française du projet PHENIX



À vous l'honneur !

# Un centre culturel pas comme les autres



“ Selon toi, pourquoi un espace culturel à Sixt-Fer-à-Cheval ?

Tout d'abord il s'agissait de maintenir un service public de proximité suite à des arrêts successifs d'activité. Avec le départ à la retraite de Jacqueline qui tenait le point poste et le point presse au sein de son magasin, 2 services importants disparaissaient. La bibliothèque quant à elle tournait à toute petite vitesse. Elle subsistait grâce à 2 ou 3 bénévoles et n'était plus ouverte que 2 jours par semaine. L'idée portée par la Mairie a donc été de regrouper ces 3 services en un même lieu, pour créer un espace culturel autour si j'ose dire des lettres. Grâce au soutien de la Poste et de Savoie-Biblio, la bibliothèque départementale de prêt de Savoie et de Haute-Savoie, ce projet a donc pu voir le jour en décembre dernier.

**Ces services de proximité correspondent-ils à de réels besoins ?**

Pour la Poste oui on en a eu confirmation. Les responsables de la Poste par exemple sont étonnés du niveau de fréquentation. Il faut dire que de simple point postal nous avons évolué en APC, Agence Postale Communale qui offre

tous les services postaux et financiers courants, ce qui n'était pas le cas avant. Le point Presse est moins dynamique, ce qui est surprenant car nous avons des magazines pour tous les centres d'intérêts. La presse locale marche bien mais il faut attendre l'arrivée des vacanciers pour les titres nationaux. C'est dommage car le maintien de ce service de proximité est fortement apprécié des habitués. Quant à la médiathèque municipale, la fréquentation est un véritable succès. Nous comptons plus de 220 adhérents, ce qui constitue pour une petite commune comme la nôtre un nombre d'utilisateurs vraiment supérieur à la moyenne nationale.

**Pourquoi as-tu rejoint ce projet ?**

Ce qui m'a attiré avant tout c'est la médiathèque et la mise en place des animations. C'était le point qui m'intéressait le plus, bien entendu. Je suis animateur, et l'animation mène à tout. J'ai un long parcours d'animateur. J'aime les rencontres. Je lis beaucoup, énormément. Je suis curieux de tout. Echanger, apprendre des autres, c'est très important pour moi. Je venais de démissionner de mon poste dans l'immobilier pour me consacrer pleinement à mon entreprise d'animation quand j'ai vu l'annonce. Tout était à créer, c'était comme un rêve pour moi. J'ai vu tout de suite à quoi pourrait ressembler les rayons, qui il y aurait dans les rayons, tant dans le livre que dans la musique. Je voyais aussi ce que je pouvais apporter en tant qu'animateur. Je me suis aussi impliqué dans ce projet car j'avais en face de moi des acteurs qui avaient vraiment envie que ça bouge et qui ont fait preuve d'une grande ouverture d'esprit. Je ne me serais pas engagé si cette écoute et cette ouverture d'esprit n'avaient pas été possibles. Je ne suis pas déçu.

**Comment réussis-tu à gérer ces trois entités que sont la poste, la presse et la médiathèque ?**

Ces trois activités possèdent des systèmes de gestion très différents, ce qui me demande en effet de passer sans cesse d'une logique à l'autre. Avec la médiathèque, c'est un peu différent quand même car je suis plus libre et nous sommes très soutenus par Savoie-Biblio.

**Justement, comment tout cela fonctionne-t-il ?**

En arrivant, j'ai découvert un stock étonnant de livres transmis par l'association dans lequel il y avait de belles choses, de vrais bijoux, des écrits de poètes, des pièces de théâtre, ce qui a permis de constituer un bon fonds de départ pour la bibliothèque. Aujourd'hui, une grande partie de notre fonds appartient à Savoie-Biblio. La bibliothèque des Pays de Savoie est énorme, c'est 5 bibliothèques entre la Savoie et la Haute-Savoie. Notre pôle référent est à Annecy. On a reçu une subvention pour s'installer et pour acheter les meubles. On a un catalogue en ligne qui nous permet de commander gratuitement les ouvrages, cd et dvd de notre choix. On les a en prêt pour un an maximum et nous sommes livrés une fois par mois. Nous avons donc créé un fonds de base le plus représentatif possible en documentaires, romans, livres jeunesse, en style de musique et aussi de films.

**Comment procèdes-tu aux achats ?**

D'abord, il est important de préciser que je suis appuyé par une équipe de bénévoles formidables, qui donnent beaucoup à la médiathèque. L'association d'origine, après concertation, n'a pas été maintenue et nous fonctionnons selon une charte des bénévoles qui définit les missions de chacun comme l'accueil, la protection des livres, la saisie des ouvrages dans la base de données, la mise en place dans les rayons... les bénévoles participent aussi à la sélection des ouvrages. Pour les achats, ce qui m'intéressait c'était d'offrir un fonds vraiment dynamique en proposant sans cesse des nouveautés. Nous achetons surtout des romans et des vidéos. Pour cela, mon souhait c'était vraiment que l'avis des adhérents soit pris en compte. Dès le début j'ai mis en place des « Cafés culturels » sur des thèmes différents pour décider avec eux des futurs achats. Je propose une liste d'ouvrages ou un carton avec les nouveautés qui sont ensuite débattus. On en fait une critique littéraire et on choisit de garder ou pas. En plus des « Cafés culturels », nous tenons compte bien sûr de l'avis et des goûts des adhérents qui viennent à la médiathèque et qui nous font part de ce qu'ils aimeraient lire ou écouter. On regarde si c'est disponible à Savoie-

Biblio, et on achète quand une ou deux personnes nous en font la demande.

**Quelles sont les animations proposées par la médiathèque ?**



▲ ANIMATION «CONT'Ô GOÛTER» ANIMÉE PAR BÉATRICE

Avec Béatrice BLAZQUEZ, l'ancienne animatrice de l'Office de tourisme, on a mis en place les mercredis après-midi un vrai programme enfants « Les Cont'Ô Goûter » où nous mettons en scène différents spectacles autour d'un livre, d'une musique que nous faisons découvrir aux enfants entre 4 et 10 ans.

Cet été nous avons mis en scène des spectacles de « Kamishibai », théâtre japonais où le conteur raconte une histoire en faisant défiler des illustrations qui se superposent devant les spectateurs. Nous organisons également toute l'année des « Rencontres d'auteurs » qui viennent dans un vivier d'auteurs que nous connaissons, pour nous rôder. Car ce n'est pas facile de faire une rencontre d'auteur, il faut bien connaître son œuvre pour animer le débat. Nous avons jusqu'ici organisé trois rencontres, un auteur pour enfants, un écrivain de nos montagnes et nous avons reçu dernièrement Dominique et Nicolas ABRY DEFFAYET co-auteurs d'un livre sur le patois et ses histoires à rire. La rencontre était couplée de dégustation de produits anciens. Ce fut un franc succès, tous les livres ont été vendus. Il y a aussi « La Brocant'Ô Livres » où nous mettons en vente des livres d'occasion, récents et anciens. On peut venir les acheter à très bas prix ou même venir avec ses propres livres pour faire du troc. Je suis étonné de son succès car

il s'agissait au départ d'une idée sans prétention pour gagner quelques sous.

Cette année, nous avons organisé un concours « Poésie et Recyclage » ouvert à tous qui a rencontré beaucoup de succès. Nous avons eu beaucoup de participants enfants et adultes. Le lauréat a été récompensé par un jury qui s'est piqué au jeu.

Et enfin, on participe cette année au jury du « Festival du Premier roman ». Je cherchais un moyen de valoriser les lecteurs de Sixt et je voulais absolument que l'on participe à une manifestation littéraire. J'ai donc proposé la candidature de Sixt-Fer-à-Cheval pour participer à la sélection des auteurs de premier roman qui seront invités au prochain festival et qui a été retenue. 30 ouvrages présélectionnés d'auteurs francophones et européens sont à lire et à élire pour le 1<sup>er</sup> mars. Tous les adhérents de la médiathèque peuvent participer. Le festival ne décerne pas de prix mais permet chaque année de faire émerger de nouveaux talents sur la scène internationale. Je vais rencontrer prochainement certains de ces auteurs que je ferais venir aux « Rencontres d'auteurs » de la médiathèque. Belle aventure littéraire !

**Quels projets pour demain ?**

Tout d'abord, enrichir les animations existantes puis monter d'un cran en programmant pour l'an prochain trois manifestations « Théâtralire ». Les Théâtralire sont des lectures vivantes, théâtralisées, de textes littéraires mis en scène par des compagnies professionnelles. Nous avons réservé 3 spectacles sur le catalogue de Savoie-Biblio pour l'année prochaine, c'est très enthousiasmant. De façon certaine, nous voulons rester dans quelque chose de très convivial. Cette année, une partie de nos projets est partie en fumée si je peux dire. Nous attendons avec impatience de retrouver notre espace animation qui nous fait ici un peu défaut. J'aimerais aussi travailler sur un gros événement qui parte du Centre culturel... La salle des Fêtes nous donne aussi plein d'idées, en ouvrant pourquoi pas à des têtes d'affiche. Maintenant, j'espère surtout que les adhérents suivront et renouvelleront leur adhésion pour nous donner envie d'aller encore plus avant. ♥

Interview de

Jean-François  
Deffayet  
Homme  
orchestre  
du Centre  
culturel



Propos recueillis par KL

À vous l'honneur !

# En avant la musique !



▲ FÊTE DE LA MUSIQUE AU CIRQUE DU FER-À-CHEVAL EN JUIN 2014

## Interview de

**Emmanuel Monet et de Yoan Mogenier,**  
Président et Vice-président de l'Harmonie municipale du Fer-à-Cheval

### “ Pouvez-vous nous présenter l'Harmonie du Fer-à-Cheval ?

L'Harmonie municipale du Fer-à-Cheval a plus de 125 ans. Son origine remonte à 1889, on a retrouvé des traces en 1888 mais sa création officielle date de 1889. Elle a été fondée par plusieurs personnes de Sixt dont Pierre Soudan, et elle n'a jamais connu d'interruption sauf pendant les 2 guerres mondiales où beaucoup de musiciens ont été mobilisés.

Au départ ce n'était pas une harmonie mais une fanfare, il n'y avait que des cuivres et des percussions, une trentaine de musiciens environ, que des hommes. Puis au fur et à mesure, des instruments d'harmonie sont venus enrichir l'orchestre comme la clarinette, le saxophone, la flûte... Par respect pour les anciens, on a longtemps gardé le nom de fanfare mais ça faisait longtemps qu'on ne l'était plus. On a quand même été dans l'obligation de changer le nom en 2005 pour le classement de l'harmonie auprès de la Fédération des Musiques du Faucigny. Par contre on conservera toujours la bannière d'origine.

Depuis toujours la commune participe au financement des achats des instruments. Les coûts de fonctionnement restaient à la charge de la fanfare qui animait principalement les manifestations officielles. On jouait à l'époque presque uniquement des marches militaires. D'ailleurs quelques musiciens avaient approfondi leur connaissance musicale à l'armée. Les musiciens se formaient après entre eux et ça de génération en génération.

### Qu'est-ce qui a fondamentalement évolué entre la fanfare d'hier et l'harmonie d'aujourd'hui ?

L'envie de départ n'a pas changé. C'était de jouer de la musique ensemble et aujourd'hui c'est toujours pareil. Le répertoire bien sûr a évolué grâce à la diversification des instruments, ce qui a permis de sortir du registre uniquement militaire et de s'ouvrir à des registres variés, plus modernes. On participe toujours à toutes les sorties officielles mais on organise aussi des sorties internes pour jouer avec d'autres harmonies avec là un répertoire différent et adapté aux musiques actuelles.

L'harmonie compte aujourd'hui 50 instrumentistes et son nombre reste toujours constant. Les femmes ont commencé à rejoindre les rangs en 1980, peut-être plus tardivement qu'ailleurs mais aujourd'hui il y a autant d'hommes que de femmes à l'harmonie. Les deux chefs de rang, Rachel et Audrey sont des femmes. Elles jouent aussi du saxo au sein du groupe. La grande évolution, si on peut dire c'est la création en 2005 de l'école de musique au sein de l'harmonie. Avant c'était les anciens de chaque pupitre qui assuraient la formation des jeunes. Cela demandait un investissement en temps énorme mais ne permettait pas aux jeunes qui le souhaitaient de passer des diplômes. Notre objectif en créant cette école de musique a donc été de permettre aux jeunes d'être formés par des professionnels et leur donner la possibilité de pratiquer la musique avec des bases solides. Aujourd'hui la formation qu'ils reçoivent leur permet de passer des diplômes nationaux ce qui n'était pas le cas avant. Et quand tu as investi du temps pour apprendre le solfège et à jouer d'un instrument tu abandonnes moins facilement. Les formations représentent au total 650 heures de cours de solfège et de cours d'instruments. Les cours sont assurés par 7 professeurs de musique qui enseignent dans d'autres écoles. Beaucoup viennent de grands orchestres comme l'Orchestre de la Suisse Romande ou le Brass Band des Savoie. Il y en a même un, Alexis Grimault, qui a rejoint notre harmonie. D'être formé par des professionnels c'est mieux pour les jeunes. Certains avaient arrêté parce qu'ils n'avaient pas l'instrument qui leur convenait. Maintenant, les professeurs arrivent à voir tout de suite l'instrument qui convient à l'élève. Un gamin qui part avec un instrument qui lui va bien, il évolue plus vite.



### Comment fonctionnez-vous ? Qui subventionne ?

L'Harmonie municipale du Fer-à-Cheval ne représente qu'une association mais reçoit 2 financements bien séparés. Nous recevons une subvention de la commune pour l'achat des instruments et le fonctionnement de l'harmonie et une autre subvention de la communauté de communes et du département pour financer la gestion et les cours de l'école de musique. Les parents participent aussi au financement des cours.

L'école de musique assure la formation des jeunes dès le CE2. Ils suivent 4 années de solfège au total et trois ans d'instrument avant de rentrer sur les rangs. Pour nous c'est important de les faire rentrer tôt sur les rangs, 4 ans c'est déjà très long alors que dans d'autres endroits c'est plutôt 6 ou 7 ans. Il ne faut pas que les jeunes se lassent. Au bout de 4 ans, ils jouent peut-être moins bien, mais ils jouent avec les anciens et c'est plus motivant, plus entraînant. D'ailleurs les professeurs de musique sont étonnés de la motivation des jeunes de Sixt pour apprendre la musique. Les jeunes n'attendent que ça, rentrer sur les rangs pour faire de la musique avec les autres, faire partie de la famille en quelque sorte.

### Les cours sont-ils uniquement réservés aux jeunes de l'harmonie ?

La porte est ouverte à tout le monde pour les cours de solfège et les instruments liés à l'harmonie. Ailleurs, dans une école de musique on peut apprendre à jouer tous les instruments. Ici on ne peut apprendre que les instruments qui sont joués au sein de l'harmonie. Notre but est quand même de former des musiciens qui restent à l'harmonie. C'est en cela qu'une école de musique était si importante pour nous. Si les jeunes vont se former ailleurs, ils vont jouer avec leur formation et il y a peu de chance qu'ils choisissent de jouer à l'harmonie de Sixt. Il fallait réagir ou sinon un jour être amené à disparaître.

### Pourquoi les jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans l'harmonie ?

Avant on ne se posait pas la question si on allait ou pas y aller. C'était naturel. La plupart venait de familles qui sont passées elles-mêmes par l'harmonie. Aujourd'hui encore la majorité des jeunes viennent de familles qui ont été formées par l'harmonie, et ils ne se posent pas la question.

Ils ont toujours vu la musique défiler à Sixt. Ils ont envie d'en faire partie. Ceux qui ne viennent pas de familles de musiciens, le fait de voir leur camarade faire du solfège, ça leur donne le goût et c'est comme ça qu'il y a des nouveaux qui



▲ LA FANFARE MUNICIPALE DU FER-À-CHEVAL VERS 1900

renrent chaque année. On a de la chance car c'est pas toujours facile. Avant la musique était la seule distraction. Aujourd'hui, les activités ne manquent pas et les jeunes arrivent quand même à participer à beaucoup de choses sans détruire d'autres associations à côté.

### Quelles sont les principales qualités requises pour faire partie de l'harmonie ?

Il n'y a pas vraiment de critères. Être un bon musicien, oui mais aussi être un bon sociétaire. Bon musicien qui se débrouille partout, bon sociétaire qui aime bien s'amuser. Être rigoureux dans son travail bien sûr mais l'ambiance, c'est le principal moteur. Nous on sait défiler en restant bien alignés mais on peut aussi danser le madison en jouant les Allobroges. Un bon musicien qui n'a pas de plaisir d'être avec les autres, ça n'a pas de sens, il ne va pas rester.

### A votre avis, pourquoi l'activité de l'harmonie demeure-t-elle aussi importante dans notre commune ?

Sixt est à l'écart, géographiquement très isolée et jouer, être ensemble signifie vraiment quelque chose. Même si on n'est que 50 à l'harmonie, c'est toutes les familles de Sixt qui ont participé un jour ou un autre à la vie de l'harmonie. C'est une véritable famille.

Ça a toujours été une envie d'aller à la musique. Avant il n'y avait pas de transport comme maintenant. Pour faire de la musique, les personnes faisaient plus de 15 km à pied aller-retour par tous les temps avec leur instrument sous le bras.

Certains ont fait plus de 64 ans de musique sur les rangs de l'harmonie. C'est pour ça qu'on n'a pas le sentiment que l'harmonie nous appartient. On s'investit comme ceux qui l'ont créée pour qu'elle continue d'exister. Notre force c'est aussi de garder le lien avec les anciens musiciens. Les Vieilles casquettes par exemple, font toujours partie de l'harmonie même s'ils ne jouent plus. On est consacré Vieille casquette quand on a 20 ans de musique et 35 ans d'âge. Comme l'harmonie se rajeunit de plus en plus, depuis 4 ans nous les invitons aux manifestations comme la Sainte-Cécile qui est la patronne des musiciens. Cela permet de maintenir le lien entre les générations.

### Quelles sont les aspirations de l'harmonie ? Quel est son devenir ?

Nous sommes très confiants car les jeunes qui rentrent à l'harmonie sont super motivés. Tous les ans, on inscrit 5 ou 6 jeunes. Et ça c'est notre récompense. Mais il n'y a pas que les jeunes. Faire partie de l'harmonie demande à tout le monde beaucoup d'investissement. Si les plus anciens s'en vont ça n'a plus de sens non plus. Aussi il est très important de préserver l'équilibre entre les instruments et les membres du groupe. Les plus jeunes, Yanis et Romane ont 12 ans et le plus vieux, Georges Monet, est entré en 1955. Cet équilibre est quelque chose de très important à préserver.

On a toujours été le porte-drapeau du village, continuer de jouer un peu partout pour faire connaître et donner une bonne image de notre village. Quand on arrive quelque part pour la première fois les gens sont étonnés de voir 50 personnes pour un si petit village et toujours surpris et impressionnés par ce qu'on joue. En fait nous sommes très reconnus partout où l'on va. Ça montre que Sixt n'est pas un village mort. On est fier de représenter Sixt et d'avoir réussi à préserver notre patrimoine musical alors que dans bien d'autres endroits il n'existe plus.

Alors pour ne pas abandonner tout ça, bien sûr il faut de la rigueur, faire des sacrifices, mais il faut aussi y passer du bon temps. Avant les anciens de Sixt disaient que quand un veau ne voulait pas boire, ils lui mettaient une casquette de musicien sur la tête. Ça voulait bien dire ce que ça voulait dire. Maintenant on ne porte plus l'uniforme ni la casquette militaire mais on aime toujours bien s'amuser !

Propos recueillis par KL



▲ ANIMATION DE LA MESSE DE LA SAINTE-CÉCILE À L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE LE 29 NOVEMBRE 2014

# « Entre miches et tranchées »

UNE EXPOSITION D'UNE GRANDE RICHESSE PRÉSENTÉE DANS LE CADRE DES COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914-1918

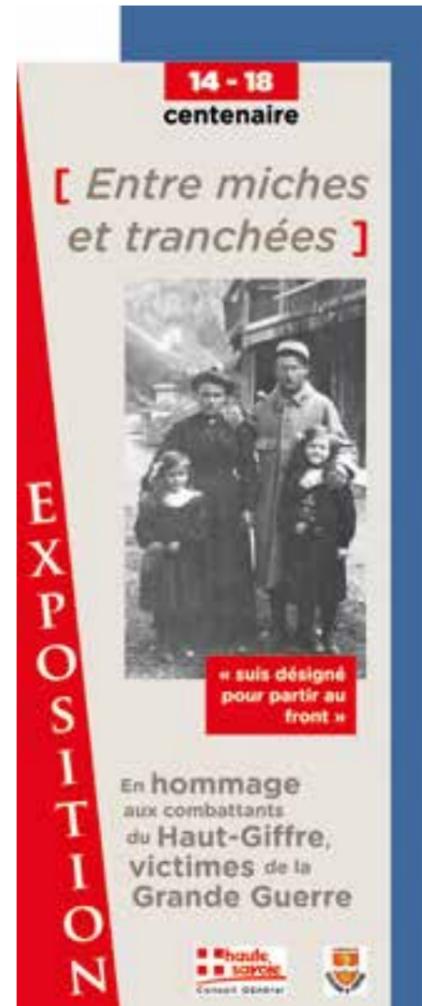


## Exposition sur la commémoration de la Grande Guerre

Été 1914. Dans les prés aux alentours de Sixt, les paysans du village travaillent sans relâche sous la chaleur pesante d'un des étés les plus chauds du siècle. Ici et là, on s'active à faire les foins. Si les corps s'évertuent à répéter les gestes précis que requiert la fenaison, les esprits sont tournés ailleurs, préoccupés qu'ils sont par le climat de tensions qui règne sur l'Europe. Soudain, les cloches retentissent dans la vallée. Nous sommes le 1<sup>er</sup> août, il est 16h. La guerre est déclarée. Dès le lendemain, premier jour de mobilisation générale, ces mêmes paysans sont appelés à délaissé leur faux pour un fusil. L'exposition « Entre miches et tranchées » rend ainsi hommage à tous ces hommes originaires de la vallée du Haut-Giffre qui ont combattu pendant la Première Guerre mondiale. « Ils ont dû tout quitter, femmes et enfants, leur travail et leur village, du jour au lendemain » explique Nicolas Scuri, l'auteur de l'exposition. Sur les quatre années et demi que durera le conflit, ils seront entre 150 et 200 sizerets, soit 1/5 de la population, à partir sur les champs de bataille entre le Nord de la France, l'Italie, la Serbie, la Pologne, ou la Turquie. Parmi

eux, Léon Soudant, un jeune homme de 25 ans. Comme bon nombre de ses concitoyens, il ne sait pas encore ce qu'il va endurer, d'abord dans les Vosges en 1914, puis dans la Somme en 1916. Il passera la quasi-totalité de la guerre sur le front avant d'être tué par balle en juillet 1918 où, en tant que brancardier, il tentait de porter secours à ses camarades. Si la destinée de Léon est semblable à bien d'autres poilus, retracer son parcours en détail est un choix important dans la démarche de Nicolas. « Se focaliser sur la vie d'un combattant local est plus parlant pour les visiteurs. 100 ans plus tôt, nous aurions pu être à sa place... »

L'exposition ne s'arrête pas là. Elle regorge d'objets, de textiles, d'armes, de drapeaux, de photos, d'affiches et autres documents dont la provenance est variée. Nicolas possédait déjà des éléments qu'il a retrouvés dans son grenier. Il en fait l'acquisition d'autres auprès d'antiquaires et brocanteurs. Pour le reste, il a été à la rencontre d'habitants susceptibles de lui venir en aide. Un vieil objet à prêter, une anecdote à partager, des visages sur une photo à identifier, chacun apporta sa pierre à l'édifice. La mairie de Sixt lui a ouvert ses archives, celle de Samöens a mis à sa disposition les drapeaux des conscrits de la commune. Parmi les objets authentiques exposés dans une vitrine, on découvre des



casques français et allemands, des masques à gaz, un téléphone allemand, une grenade, une légion d'honneur, etc. Dans une autre, des objets qui témoignent du quotidien des poilus : montre gousset, bouillote ventrale, ustensile de nettoyage, rasoir, obus sculptés, jeu de cartes, etc. Différentes tenues de soldats sont également présentées aux visiteurs, du fantassin au chasseur alpin en passant par le zouave et le marin. « Certains équipements ont dû évoluer au cours de la guerre. Trop voyants et ne protégeant pas assez, ils apportaient des contraintes supplémentaires » précise Nicolas. Un diaporama de photos nous rappelle les visages de ces hommes partis au front ainsi que leurs proches restés au village, le tout sur un fond de musique d'époque. Quand il le peut, Nicolas propose des visites guidées. Il transmet alors tout le fruit de ses recherches et les nombreuses anecdotes qui lui ont été narrées. Cette exposition, il l'a réalisée « pour que personne n'oublie ce qu'ils ont vécu ». Un immense travail d'un passionné pour une exposition d'une incroyable richesse. ♥

Événements survenus depuis le dernier bulletin municipal. L'ensemble du Conseil municipal félicite chaleureusement les nouveaux parents et les nouveaux mariés, et leur adresse à tous, ses vœux de bonheur.

### Naissances

09/02/2013	SIMORRE Ludivine, Christelle, Sylvaine
14/02/2013	GIBAUD Louise
18/03/2013	RAYMOND Laura, Morgane
23/04/2013	MIRAMAND Anita
16/05/2013	BOUVET Louise, Ludivine, Marianne
17/06/2013	ARRIVE Loéna, Amélie, Eudéline
13/07/2013	BAUD Paola, Natalya, Laura
15/08/2013	DURGNAT Bastien, Sébastien
07/11/2013	GLORIE BOLIN Lou, Julie, Vik, Ghislaine
24/11/2013	BARBIER Maxence
11/12/2013	SAUGRAIN Mathéo
15/03/2014	MOGENIER Anais, Renée, Odette
06/04/2014	MOGENIER Anna, Sylvie
10/07/2014	DEFFAYET Antonin, Joseph
07/09/2014	DEVOY Louka
30/10/2014	LEROY-BRUMENT Natéo, Patrick
30/10/2014	LEROY-BRUMENT Mila, Martine, Eveline
10/11/2014	VAUPRE Emile Claude, Jean

### Mariages

27/04/2013	Linda Adèle DEFFAYET et Xavier Benoit MONTEIL
11/05/2013	Nadine ROUGE et Patrick Joseph Marie Philippe ISAMBERT
08/11/2013	Nathalie Yveline CAGGIARI et Thierry Mario DONAT-BOUILLUD
05/04/2014	Christine Madeleine Christiane BACONNIER et François Joseph PAVLIN
18/04/2014	Anne TRUCHARD et Sylvain Eric DUCROZ
17/05/2014	Noémie Marie Josiane Noëlle ROSIER et Arnaud Armand TORQUEMADA
31/05/2014	Mélanie Marie Colette BARBIER et David BLANC
07/06/2014	Aurélien Armande Rose DUSSAUGE et Emmanuel Claude Joseph MOCCAND-JACQUET
13/06/2014	Valérie Claudine LAURENS et Samir ALOUI

Le Conseil municipal présente ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par la disparition d'un être cher.

### Décès

08/02/2013	Marie Irène RANNAUD veuve MOGENIER
24/02/2013	Angela Vittoria CESCA épouse RICHARD-POMET
15/03/2013	Rémy Jean-Claude BOISIER
23/05/2013	Elisabeth Woutrina Maria MAIJEN
03/06/2013	Annie Rose Odile NATHIE épouse BINETRYU
16/08/2013	Mikolaj Grzegorz SKRZYPKOWSKI
13/11/2013	Pascal Maurice HERVE
05/12/2013	Germaine Jeanne Rosalie DUCROZ veuve DEFFAYET
07/12/2013	Colette Jeanne RANNAUD épouse DENAMBRIDE
18/12/2013	Ginette Basile Paule MOCCAND veuve DUCROZ
12/02/2014	Marie-Louise MOCCAND épouse RAYMOND
17/02/2014	Eliane PIN, épouse WIRION
01/04/2014	Robert Adelin RAYMOND
18/05/2014	Jean Casimir DEFFAYET
18/05/2014	Denise Renée Françoise CORMIER veuve DENAMBRIDE
22/06/2014	Ponce Alexandrine CHENEVAL veuve BLANC
11/07/2014	Madeleine Paulette GENET veuve MAGLIONE
16/07/2014	Jean-Paul GRIVEL
18/07/2014	André DUCROZ
18/07/2014	Pascal GOULEFER
19/07/2014	Renée BARIL veuve PIN
06/09/2014	Pascal Joseph MOCCAND
13/09/2014	Audrey Nathalie MOGENIER
20/10/2014	Michel LAMARE
16/11/2014	Clémence Marie GAILLARD veuve PIN
22/11/2014	Adelin BARBIER

# Boulangerie « Tiffanie »

NOTRE NOUVELLE BOULANGERIE VIENT D'OUVRIER SES PORTES PLACE DU TILLEUL

Depuis le 13 décembre 2014, notre commune possède de nouveau une boulangerie : TIFFANIE. Vous y trouverez pains divers, pâtisseries, biscuiterie, pains d'épices et sandwiches. Il y a également une machine à boissons chaudes. ♥



## Locaux commerciaux au chef-lieu. Appel à projets

La commune, propriétaire d'un bâtiment situé place de la gare au chef-lieu lance un appel à projets afin de donner une nouvelle vie à ces locaux partiellement détruits par un incendie et maintenant reconstruits.

Les personnes intéressées par le développement d'une activité commerciale ou artisanale sont invitées à prendre contact avec les services de la mairie : Deffayet Emmanuelle - secretariat@sixtferacheval.com

Le porteur de projet pourra bénéficier d'un bail commercial et un logement, situé à l'étage de ces locaux, est également disponible.

Si un porteur de projet est intéressé par la création d'une activité de type bar/brasserie, une licence IV est disponible. ♥



▲ LE HAMEAU DU FAY

## Les clichés

A chaque numéro, nous présenterons des photographies mettant en lumière la richesse de notre village, ses hameaux, ses habitants, sa faune, sa flore... Vous avez des clichés que vous voulez partager ? Envoyez vos images à la rédaction. ♥

## Agenda

- ♥ **jusqu'au 8 mars 2015**  
Exposition « Entre miches et tranchées »  
Maison de la Montagne.  
Entrée libre.  
Horaires d'ouverture de l'Office de tourisme.
  
  - ♥ **vendredi 2 janvier 2015**  
Les vœux du maire
  
  - ♥ **samedi 3 janvier 2015**  
La Montée du Pralet  
organisée par A. Favre
  
  - ♥ **lundi 12 janvier 2015**  
La Grande Odyssée Savoie  
Mont-Blanc, course de chiens de traîneaux
  
  - ♥ **samedi 17 janvier 2015**  
Inauguration de l'espace  
« la Reine des Alpes »  
Le maire Stéphane Bouvet et le Conseil municipal convient l'ensemble de la population à l'inauguration de l'espace « La Reine des Alpes »
  
  - ♥ **samedi 24 janvier 2015**  
Loto des Ecoles à l'espace  
« La Reine des Alpes »  
Première manifestation dans ce nouvel espace
  
  - ♥ **dimanche 25 janvier 2015**  
Les Hivernales du Haut-Giffre au Fer-à-Cheval
  
  - ♥ **samedi 7 février 2015**  
Manche de la coupe de France de télémark
  
  - ♥ **dimanche 8 mars 2015**  
Mémorial Hubert Ducroz  
Course de ski conviviale adulte et enfant qui clôtüre la fin de la saison. Ouvert à tous.
  
  - ♥ **samedi 20 et dimanche 21 juin 2015**  
Trial 4x4 des Cascades  
Manche de championnat de France et Challenge Franco-suisse.  
Franchissements d'obstacles par véhicules tout-terrain dans zones aménagées.
- Cet été, la Fête de la Terre**  
**Rendez-vous à ne pas manquer, elle a lieu seulement tous les 5 ans.**

Dans le prochain numéro...

**Contact**  **n°2**  
BULLETIN D'INFORMATION DE SIXT-FER-À-CHEVAL

Le pastoralisme  
L'office de tourisme